



**Les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille
au service de Marseille Provence 2013,
capitale européenne de la culture**

**Réunion avec Monsieur Bernard LATARJET
Directeur Général de Marseille Provence 2013**

**Jeudi 27 novembre 2008
Document de travail**

Sommaire

Quelle culture sur nos territoires ?	p.02
1. Les 13/14, un territoire culturel en mouvement	p.04
Une politique culturelle ancrée territorialement Des lieux de vie culturelle directement gérés par la Mairie des 13/14	
2. Le territoire des 13/14 : un atout supplémentaire pour Marseille 2013	p.07
Les enjeux démographiques L'internationalisation des échanges et des pratiques La question du développement économique Le rapport des populations au cadre politique	
3. "Ensemble, construisons 2013 dans les 13/14"	p.09
Renforcement du maillage culturel territorial L'inscription artistique des 13/14 dans les projets 2013 Autres projets labellisables	

Quelle culture sur nos territoires ?

Comme le paysan cultivant sa terre pour en extraire les richesses, fruits de son labeur, toute culture se doit de maîtriser les méthodes qui permettent une plus grande liberté et une meilleure maîtrise du monde environnant. La culture, dans une relation intime avec l'Art, est d'abord une capacité de développement de la créativité qui ne peut être séparée de l'éducation de l'individu. Elle est par excellence le lieu de la transmission des savoirs, le moteur de l'épanouissement de l'esprit par le sens critique, le jugement, le développement de l'imaginaire, du goût et de la création.

C'est donc bien dans le champ de la production que se révèle la dimension artistique de la culture. Ce sont bien les produits de la culture, produits du travail humain, qui permettent, par la naissance, la diffusion et le questionnement des œuvres culturelles, *de mieux identifier les sociétés du passé comme celles d'aujourd'hui.*

C'est pourquoi tout projet culturel questionne fondamentalement notre modèle de société et nos pratiques sociales.

Toute société démocratique implique une association entre des individus, désireux de cheminer ensemble autour de valeurs communes républicaines (une communauté de destin). Nos pratiques sociales, quant à elles, sont le fruit des aspirations individuelles mises au service d'une ambition collective.

C'est pourquoi nous privilégions une vision universelle de la culture, loin des distinctions entre culture "légitime", "élitiste", "populaire" ou "savante". Une vision universelle qui soit avant tout fondée sur une démarche collective, sur une confrontation au "réel" d'une société. Autant de postures desquelles, plus que jamais aujourd'hui, la culture ne saurait être absente.

C'est au coeur de cet attachement profondément républicain à la culture, que s'inscrivent les axes généraux du projet d'adhésion à « Marseille 2013 » porté par la Mairie des 13/14.

1. Le 13/14, un territoire culturel en mouvement

Les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille rassemblent à eux seuls plus d'un cinquième de la population de Marseille, soit environ 150.000 habitants.

Sur ce vaste territoire qui regroupe les principales ressources foncières de la ville, se concentrent la plupart des dossiers et enjeux structurants de la nouvelle mandature : politiques des transports et de déplacements (L2 notamment), développement du logement et de l'habitat (en lien avec les dossiers ANRU), développement économique, au regard des zones d'activités existantes. (M.I.N., Arnavant Activités, Technopôle de Château Gombert, sites Ricard, Haribo, Savonneries, etc.), développement des pôles universitaires, des grandes écoles, pérennité de la Zone Franche Urbaine.

Dans ce « foyer de haut développement » que constitue le 7^{ème} secteur de Marseille, une stratégie de développement culturel est indispensable. C'est cette stratégie qui permettrait, sur un territoire à fortes disparités économiques et sociales, de renforcer le lien entre des populations aux origines culturelles diverses – riches de ses 32 nationalités – et les acteurs institutionnels, économiques, associatifs, oeuvrant dans nos arrondissements.

Depuis de nombreuses années, et notamment depuis 2001, la mairie du 7^{ème} secteur s'est engagée dans une politique volontariste en matière culturelle. Elle s'y est employée, en revendiquant des ambitions et des valeurs fortes que nous avons déclinées en préambule.

Cette politique culturelle s'est adaptée, en dépassant les limites de compétences propres aux mairies d'arrondissements à Marseille.

Malgré les obstacles rencontrés, la Mairie du 7^{ème} secteur dispose aujourd'hui d'une réelle identité culturelle, fondée sur quelques caractéristiques majeures :

Une politique culturelle ancrée territorialement, très attentive aux ressources mobilisées par les acteurs locaux, dans les quartiers et les noyaux villageois.

Cette politique est notamment mise en œuvre dans les domaines suivants : diffusion culturelle pour la jeunesse, soutien à la création artistique associative, accompagnement des pratiques culturelles d'éducation populaire, promotion de l'éducation à la culture scientifique.

La présence de lieux de vie culturelle gérés et développés directement par la Mairie des 13/14, situation unique sur Marseille.

La Mairie du 7^{ème} secteur est effectivement la seule parmi les huit mairies d'arrondissements à avoir réussi à imposer puis pérenniser des lignes culturelles éditoriales autonomes :

- en matière de diffusion du spectacle vivant, avec la programmation annuelle de l'Espace Culturel Busserine,
- en matière de politique culturelle scientifique, avec l'activité des DOMAINES (culture scientifique),

- en matière de programmation de grande musique, avec plus de 30 concerts donnés par an, à la chapelle de la Bastide Saint-Joseph et dans d'autres chœurs d'églises des deux arrondissements
- en matière d'actions événementielles, avec des manifestations telles que la Guinguette, un cycle annuel d'expositions picturales, le Printemps de la Danse, Curieux 2 Sciences (festival culturel scientifique en direction des collégiens et lycéens),...

En outre, des partenariats forts ont été engagés avec Station Alexandre et le Musée du Terroir marseillais, dans le domaine de la diffusion de spectacles vivants et l'organisation d'expositions.

En 2007-2008, plus de 30.000 personnes ont participé directement aux activités culturelles et artistiques organisées par la Mairie du 7^{ème} secteur.

Dans la mise en œuvre de ses actions culturelles, la Mairie du 7^{ème} secteur s'appuie régulièrement sur la richesse et le dynamisme du tissu associatif des deux arrondissements, qui comprend plus d'un millier d'associations oeuvrant dans les domaines social, culturel, dans le champ de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire.

2. Le territoire du 13/14, un atout supplémentaire pour le projet Marseille 2013

Les atouts du 7^{ème} secteur peuvent ainsi donner une résonance encore plus forte au Projet « Marseille 2013, Capitale culturelle européenne », notamment en facilitant son développement et sa permanence territoriales.

D'un autre côté, les axes dominants du Projet 2013 constituent des leviers puissants de valorisation et de consolidation des actions culturelles engagées dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements :

Le 13/14 est concerné au premier chef par les enjeux démographiques, en tant que territoire le plus peuplé de Marseille. Les dynamiques cosmopolites, d'interculturalités et de reconnaissance des identités, sont historiquement et durablement ancrées sur ce secteur. En outre, la population de ces arrondissements connaissent depuis 2000 un accroissement démographique significatif et constant. Ces territoires sont donc attractifs et participent fortement du dynamisme démographique de Marseille.

L'internationalisation des échanges et des pratiques est, en toute logique, de par la constitution sociologique du territoire, une question dont il faut se saisir et qu'il faut traduire culturellement. La diversité des communautés et des identités – linguistiques, culturelles, symboliques – est, en effet, une des clefs de voûte du vivre-ensemble et de la stabilité du pacte social, dans nos arrondissements.

La question du développement économique est doublement convoquée dans le 7^{ème} secteur : ce territoire, qui regroupe un nombre très important d'habitants cumulant le triple handicap de la pauvreté, de la précarité sociale et de l'inégalité d'accès aux services publics, est aussi, a contrario, riche de potentialités économiques indéniables (M.I.N., Arnavants, Pôles technologiques, ...).

Ces disparités économiques peuvent se réduire à la faveur d'un projet culturel permettant, grâce à Marseille 2013, de réunir des populations et des quartiers autour d'un projet commun partagé, et d'apporter à nos arrondissements, de réelles opportunités en terme de créations d'emplois et de nouvelles activités.

Enfin, le rapport des populations au cadre politique est essentiel : Marseille 2013 doit être un « allié » de poids, permettant de renouer le fil du dialogue citoyen entre les acteurs politiques et les habitants. Si ce projet reconnaît au 13/14 une capacité à développer des projets innovants et durables, véritablement démocratiques et participatifs, nos arrondissements auront capacité à réorienter les projets structurants – aujourd'hui sources d'inquiétudes légitimes – en en liant pour partie le destin, aux initiatives culturelles créées et pérennisées dans nos arrondissements.

3. "Ensemble, construisons 2013 dans le 13/14"

Dans cette double perspective, le 7^{ème} secteur de Marseille souhaite être reconnu comme un acteur étroitement associé au calendrier de Marseille 2013

3.1. Renforcement du maillage culturel territorial

Cette volonté politique nécessite la validation de certains projets majeurs :

La création d'un Conservatoire de Musique et de Danse d'arrondissements.

Ce projet, défendu par la Mairie du 7^{ème} secteur depuis 2002, répond à de réels besoins en terme d'aménagement culturel du territoire. Il constitue un programme ambitieux d'éducation artistique pour les jeunes et les adultes, intégrant un programme pédagogique également ouvert aux pratiques musicales actuelles.

Une partie importante des moyens financiers nécessaires à la préfiguration du site est validée politiquement par des acteurs institutionnels majeurs (la DRAC, la Région, le Département, et le GIP GPV).

L'appui de la Ville de Marseille – actuellement en réflexion – et celui du Comité de Pilotage de Marseille 2013 permettraient d'enclencher un acte fort en terme de décentralisation culturelle, ramenant en partie Marseille au niveau de ce qui existe aujourd'hui à Paris et Lyon.

La renaissance d'un projet artistique et patrimonial de première ampleur, autour du Théâtre Athéna Niké.

Le Théâtre Athéna Niké fut le premier ouvrage en béton armé de la région marseillaise. Construit par un mécène, Monsieur BARLATIER, ce théâtre en plein air fut, au début du 20^e siècle jusqu'aux années 1930, un haut lieu de manifestations culturelles nationales.

Les dimensions historique, patrimoniale et paysagère de ce théâtre de verdure de 1500 places pourraient être valorisées par la création d'une manifestation de premier plan (festival culturel en plein air associant diffusions théâtrales et cinématographiques).

Un tel projet pourrait préfigurer, en lien avec la Scène nationale du Merlan, l'ECB et la Cité des Arts de la Rue notamment, la constitution d'un pôle ressources spectacle vivant dans le Nord de Marseille. Ce pôle répondrait aux attentes des populations et des acteurs associatifs locaux en réduisant les déséquilibres profonds constatés en matière d'équipements culturels sur ce territoire.

La valorisation d'un espace culturel reconnu : l'Espace Culturel Busserine (ECB)

Equipement culturel de proximité, l'ECB va faire l'objet d'un programme de démolition/reconstruction, dans le cadre du projet urbain St Barthélémy-Picon-Busserine (Opération ANRU).

Dans le cadre de cette opération, la Mairie du 7^{ème} secteur a proposé un additif au projet de délocalisation présenté par le G.P.V., prévoyant notamment une montée en

puissance du plateau technique et de l'espace-spectacle, et une amélioration substantielle des aménagements réservés aux services administratif et technique, ainsi qu'à l'accueil du public.

Identifier l'ECB comme espace culturel emblématique du 13/14, serait une reconnaissance légitime, à laquelle Marseille 2013 peut donner une dynamique décisive.

3.2. L'inscription artistique du 13/14 dans les projets 2013

« Marseille 2013 » développe ses actions dans une logique de coopération euroméditerranéenne fondée, notamment, sur deux pôles :

Un soutien appuyé à un ensemble de rendez-vous culturels annuels (dont beaucoup préexistent à 2013) répartis plus ou moins uniformément sur les villes partenaires du Projet. Il s'agit essentiellement de grands temps festivaliers à « haute valeur ajoutée culturelle » qui entendent favoriser, notamment à Marseille, une démocratisation culturelle de premier plan.

Un soutien affiché au développement de grands projets participatifs (fréquentation des œuvres, résidences, ateliers de pratiques, échanges européens), pour lesquels des choix de collaboration sont en grande partie arrêtés.

Le 13/14 doit, en plus de sa volonté de voir soutenu le développement d'équipements structurants, « INVENTER » un ou deux temps événementiels permettant d'associer concrètement nos territoires et nos populations à Marseille 2013 :

>> « **Quartiers - Monde Festival** » : projet initié par **Gérard PAQUET**, fondateur de Châteauvallon, ce projet inter-territoires vise à créer des temps forts artistiques permettant de développer des échanges culturels, politiques et citoyens, entre les différents quartiers, les différentes communautés du 13/14. L'idée centrale étant ici, de montrer comment, par leur histoire, leur sociologie, leurs expérimentations sociales, les communautés de ce vaste territoire constituent en elles-mêmes, une représentation du monde et des nations.

On est bien là dans un « événement de proximité », dont peuvent s'emparer les populations de notre secteur, pour devenir un « laboratoire local d'échanges internationaux ».

Pour la mise en œuvre de ce projet, l'équipe de Gérard PAQUET cherche à investir un lieu de préfiguration artistique. La Mairie du 13/14 pourrait mettre à sa disposition les dépendances de la Bastide Saint Joseph, actuellement non utilisées, et ouvertes sur des expérimentations artistiques possibles en plein air.

Dans la même logique, la volonté de réduire, par l'action culturelle, la fracture sociale, peut se traduire par un ensemble d'initiatives complémentaires sur lesquelles la Mairie du 7^{ème} secteur travaille actuellement :

>> La création d'un Salon international du Livre méditerranéen et interculturel, en coopération étroite avec la Bibliothèque de la Ville de Marseille, la Médiathèque G. Deferre, comprenant une ligne éditoriale spécifique en direction des jeunes publics et des adolescents, et en partenariat avec le réseau dense d'établissements scolaires, de centres d'animation et de centres sociaux implantés sur notre territoire.

Un travail sur 5 années, préfigurant le lancement de cet événement en 2013, est tout à fait envisageable. Il doit notamment, dans son contenu et son rayonnement, constituer une manifestation complémentaire au Festival du Livre d'Aubagne et le projet « Quartiers Monde » de Gérard PAQUET.

>> La constitution d'un foyer d'activités culturelles d'entreprises, associant les acteurs économiques des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, afin de traduire en « plus-value économique » les objectifs participatifs définis dans le projet de Marseille 2013. Un pôle spécifique d'ateliers d'entreprise pourrait notamment associer les zones d'activités emblématiques du 7^{ème} secteur de Marseille : entreprises Ricard et Haribo, plate-formes du M.I.N. et du Bâtiment, Arnavants Activités (180 entreprises), Savonneries et Technopôle de Château Gombert (IMT, Cybermétrix, Pôle Sud).

En faisant vivre ce pôle d'ateliers, c'est un projet de tourisme industriel que nous concrétiserions sur nos territoires.

>> La constitution d'un tel pôle d'ateliers d'entreprises pourrait également s'accompagner d'une réflexion autour de la création d'une Université Méditerranéenne Populaire et Citoyenne , associant des acteurs institutionnels du territoire oeuvrant dans le mécénat culturel, comme Station Alexandre, ainsi que des collectifs d'éducation populaire agissant auprès des publics en grande difficulté sociale, comme Cultures du Cœur PACA.

>> L'implantation d'un pôle « médiathèque et cinéma », dont nos deux arrondissements sont totalement dépourvus, constituerait le deuxième étage d'un projet « écriture et image ». Cette implantation, qui peut s'envisager sur un site préexistant (ECB) participe de l'enrichissement du projet 2013, dans la mesure où elle répondrait à la volonté de pérenniser des actions culturelles dans les zones connaissant de profondes inégalités d'accès à la culture de masse.

>> La labellisation "Marseille 2013" d'un ensemble de projets culturels défendus par la Mairie du 7^{ème} secteur et notamment :

- La Maison Régionale de l'Environnement et de l'eau, projet construit autour de la réhabilitation de la Bastide Montgolfier
- Le Conservatoire des restanques
- Le festival scientifique "Curieux 2 Sciences"
- Regards artistiques sur la réhabilitation de l'espace social public, programme en réflexion avec le concours pressenti de la structure artistique GAMAYEUX.